



FOIRE AUX QUESTIONS :

« On m'a dit que le mois d'octobre était le mois du Rosaire... Pensez-vous que ma famille est concernée ? »

« Le Rosaire est, depuis toujours, la prière **de** la famille et **pour** la famille. Il fut un temps où cette prière était particulièrement chère aux familles chrétiennes et en favorisait certainement la communion. Il ne faut pas perdre ce précieux héritage. Il faut se remettre à prier **en** famille et à prier **pour** les familles, en utilisant encore cette forme de prière.[...]

La famille qui est unie dans la prière demeure unie. Par tradition ancienne, le saint Rosaire se prête tout spécialement à être une prière dans laquelle la famille se retrouve. Les membres de celle-ci, en jetant véritablement un regard sur JESUS, acquièrent aussi une nouvelle capacité de se regarder en face, pour communiquer, pour vivre la solidarité, pour se pardonner mutuellement, pour repartir avec un pacte d'amour renouvelé par l'Esprit de Dieu.

De nombreux problèmes des familles contemporaines, particulièrement dans les sociétés économiquement évoluées, dépendent du fait qu'il devient toujours plus difficile de communiquer. On ne parvient pas à rester ensemble, et les rares moments passés en commun sont absorbés par les images de la télévision. Recommencer à réciter le Rosaire en famille signifie introduire dans la vie quotidienne des images bien différentes, celle du mystère qui sauve : l'image du Rédempteur, l'image de la Mère très sainte. La famille qui récite le Rosaire reproduit un peu le climat de la maison de Nazareth : on place JESUS au centre, on partage avec lui les joies et les souffrances, on remet entre ses mains les besoins et les projets, on reçoit de lui espérance et force pour le chemin. »

Jean-Paul II (Lettre Apostolique « Rosarium Virginis Mariae » n° 41)